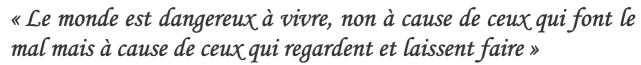


Syndicat CFDT du ministère des affaires étrangères



EINSTEIN

Intervention d'Annaba

La section d'Annaba a vu le jour le 24 mars 2004. Elle s'est étoffée peu à peu avec l'adhésion régulière et échelonnée de nouveaux agents du Consulat général. Récemment, nos collègues du Centre culturel sont venus massivement en grossir les rangs.

A Annaba, cela n'a pas toujours été un long fleuve tranquille... Pour l'heure, les préoccupations dominantes de notre section sont au nombre de deux : le «*conflit d'intérêt* » qui pourrait opposer les agents titulaires aux agents de recrutement local d'une part et le *coût de la vie* en Algérie d'autre part.

Nous aimons beaucoup à Annaba, un dessin humoristique qui bien mieux que des mots exprime la forme de « dumping social » (à laquelle la directive Bolskestein n'a pas grand chose à envier) que pratique notre ministère. Il s'agit du Père Noël, qui debout à proximité de son traîneau dont le fringant attelage de **dromadaires** intrigue un quidam, explique à ce dernier qu'il est « fidèle à la même marque mais [que] le constructeur a délocalisé une partie de la production ».

Plus sérieusement, reprenons quelques remarques révélatrices qui émaillent les lettres ou « communiqués » de notre syndicat :

- « ...il est évident qu'à la DFAE, la définition des objectifs amènera la question de savoir qui est mieux à même d'assurer telle fonction (recrutés locaux/ titulaires). « La question des recrutés locaux est au cœur de la LOLF » (dans la Lettre du syndicat CFDT-MAE – mai/juin 2003, p.8)
- « Rien ne serait plus dommageable que des décisions au cas par cas, à courte vue, et qui opposent les titulaires aux agents de recrutement local! [...] il est clair que la LOLF devrait aboutir du moins dans les fonctions qui ne posent pas de problèmes de confidentialité à l'accroissement des remplacements d'emplois permanents occupés par des personnels titulaires par des emplois de recrutement local » (dans la Lettre du syndicat CFDTMAE janvier 2004, p.5)
- « A souligner que les collègues USASCC et FO ont foncé tête baissée dans le chiffon rouge agité par le DRH, à savoir : « avec la LOLF, va falloir choisir entre vos primes et les augmentations des salaires des RL ». Et



chacun de jurer : «L'on vous l'avait bien dit, le recrutement local ne nous amène que des ennuis » (dans le compte-rendu du syndicat de la réunion mensuelle de concertation présidée par le DGA du 25 octobre 2005)

« La dernière trouvaille de la DRH, ça ne s'invente pas, est d'opposer les agents de recrutement local et les fonctionnaires du MAE sur le thème « avec la LOLF, va falloir choisir entre les primes des titulaires et contractuels et les augmentations des salaires des recrutés locaux [...] D'autant que c'est la DRH qui a privilégié, des années durant, le recrutement en masse des personnels locaux par rapport aux emplois des expatriés, et ce pour des raisons d'économies budgétaires: le schéma quinquennal d'adaptation du réseau mis en place à partir de 1995 a conduit à la suppression de plusieurs centaines d'emplois d'expatriés, titulaires et contractuels.» (dans la Lettre du syndicat CFDT-MAE – novembre 2005, pages 7 et 8).

On l'aura compris, les recrutés locaux sont « les pompiers polonais » des expatriés de notre ministère du fait du « dumping social » que pratique notre administration. Quel défi pour notre syndicat!

Sur la question du coût de la vie et du pouvoir d'achat en Algérie, l'inspection générale des A.E., dans sa fiche 1.3.0 (consultable sur l'Intranet) relative aux conditions de vie locale estime à Annaba. le coût de la vie à :

- 1500 € pour un célibataire
- 1700 € pour un couple
- 2000€ pour un couple avec 2 enfants.

Maurice T. MASCHINO journaliste au Monde diplomatique, dans son ouvrage L'Algérie retrouvée, qualifie d'«exorbitant » le coût de la vie en Algérie.

Notre Département indique dans l'édition 2003 de la revue Maison des Français de l'étranger (p.18) que le coût de la vie « croît plus rapidement en Algérie qu'en France » et qu'en 2003, « le taux d'inflation était de 3% en Algérie contre 1.8% en France ».

Le coût du transport est élevé. Ainsi, les femmes de ménage du consulat, par exemple, dépensent 10 à 15% de leur salaire pour le transport (trajet domicile / travail / domicile).

Dans un article du Monde diplomatique du mois d'octobre 2000, on peut lire sous la plume de Lakhdar BENCHIBA et Ellyas AKRAM qu'« au pays de l'import-import roi, nul n'a sursauté en apprenant de la bouche du ministre du commerce que l'Algérie compte 40 000 importateurs pour 400 exportateurs ».

L'Algérie importe donc énormément, l'industrie de transformation en est à ses balbutiements, les entreprises existantes sont massivement des micro-entreprises. De ce fait le consommateur achète énormément de produits qui ne sont pas fabriqués sur place mais par des pays le plus souvent occidentaux, à des prix occidentaux.

Ainsi pour le premier semestre 2006, en ce qui concerne le bilan du commerce extérieur et selon l'agence étatique APS (équivalent de l'AFP) : «...les exportations d'hydrocarbures ont



continué à représenter l'essentiel des ventes de l'Algérie à l'étranger avec 97.90% du volume global [...]. Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles demeurent marginales avec seulement 2.1% du volume global des exportations [...] Quant aux principaux fournisseurs, la première place est revenue à la France avec 2,26 milliards de dollars, suivie de l'Italie (958 millions de dollars), la Chine (722 millions), l'Allemagne (710 millions), les Etats-Unis (655 millions) et l'Espagne avec 519 millions de dollars... » (dans le quotidien El Watan du 23 juillet 2006).

En dehors d'Alger, précise le revue de notre ministère déjà citée (p31) « les disponibilités en vêtements sont limitées (taille unique) et les prix peuvent atteindre le double de ceux pratiqués en France ».

L'Algérie est un pays à bas salaire parce qu'à faible productivité. Or la productivité d'un agent de recrutement local est une productivité française correspondant à 39h15 de travail hebdomadaire.

Notre administration se satisfait d'une situation selon laquelle les RL travaillent comme des Français mais ne doivent pas consommer comme des Français (Bolkeinstein avez-vous dit!?).

En outre, les dépenses du personnel notamment français qui réside en Algérie ne s'effectuent pas uniquement sur le territoire algérien (séjours en France, enfants étudiants en France et ne bénéficiant pas de bourse, événements familiaux : mariages, enterrements ...). Or, il n'a pas été tenu compte de cet élément lors de l'établissement de la grille de salaire.

Il est à noter par ailleurs qu'avec une pseudo résidence en France et une résidence réelle en Algérie, un Rmiste perçoit mensuellement 425.40 € contre 393.12 € pour les derniers agents recrutés localement qui doivent assurer 39h15 de travail hebdomadaire en plus (c'est à les dégoûter d'être honnêtes!).

Les formidables économies que le recours aux recrutés locaux permet de réaliser au Département justifient bien une révision de salaire.

Pour en revenir à la situation à Annaba, signalons que le dialogue social y est régulier et serein avec un bémol cependant, dû au fait que nos collègues du CCF n'ont pas été conviés à la dernière réunion, postérieure pourtant à la fusion des deux CTPM.

La dernière CCC s'est tenue à Alger le 15 décembre 2005.

Il y aurait encore beaucoup à dire en matière de dynamique de groupe (départ massif et arrivée massive de titulaires), d'exercice du pouvoir (en particulier lors de l'intérim du chef de poste à l'occasion de son départ définitif), de cohésion des équipes...

Marie José SORARU

Secrétaire de la section CFDT-MAE d'Annaba